

# **RALLYCROSS FRANCE**

## **TROPHEES RALLYCROSS FRANCE 2021**

- A TOUTE LES EPREUVES
- SUPERCARS – SUPER 1600 – DIVISION 3 – DIVISION 4

UNE ATTRIBUTION DE POINTS SERA FAITE DE LA FACON SUIVANTE :

### 1) PRE-ENGAGEMENT (Engagement annuel)

10 points seront attribués, par épreuve, pour chacun des engagements à l'année parvenus avant la date limite du 15 Mars 2021.

Les 10 points ne seront pas attribués aux épreuves occasionnelles supplémentaires.

Les 10 points seront décomptés si participation annulée sur une épreuve en cours de saison.

### 2) CLASSEMENT GENERAL SUIVANT LE BAREME DES POINTS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le classement sera celui issu du classement de l'épreuve.

Le vainqueur de l'épreuve se verra attribuer 15 points complémentaires et cumulables

Un cumul des points sera fait à chaque épreuve

**Tous les résultats seront comptabilisés, il n'y aura pas de décompte.**

### 3) PRESTATIONS OFFERTES PAR L'AFOR

Pour les 25 premiers inscrits dans chacune des Divisions aux **TROPHEES RALLYCROSS FRANCE 2021**, avant la date limite, **soit le 15 mars 2021** et engagés à l'année.

- Au-delà de 25 pilotes une liste d'attente sera établie par Division et les pilotes seront intégrés aux **TROPHEES RALLYCROSS FRANCE 2021** avant la première épreuve 2021 et dans la limite des 80 premiers inscrits.

- Chaque pilote se verra offrir 200 posters individuels d'autographes pour les inscriptions jusqu'à la date limite, soit le 15 mars 2021.

Afin de garder une homogénéité dans les photos qui seront sur les posters individuels d'autographes, ces dernières seront prises lors de la première épreuve 2021.

**ATTENTION:** Ceux qui ne seront pas présents lors de cette épreuve ne pourront pas prétendre aux 200 posters individuels

- Un écusson **TROPHEE RALLYCROSS FRANCE** à positionner obligatoirement sur votre combinaison à hauteur de poitrine.

- La sérigraphie complète sur les voitures comprenant les numéros, les publicités, et le nom du pilote.

- Un lot de deux pneus Cooper, si engagé à l'année. Remise du lot des 2 pneus à la 3<sup>ème</sup> participation

- Le pilote bénéficiera également de **dix entrées**, pilote compris pour les épreuves où il sera engagé (ces 10 entrées seront remises par l'organisateur). Ces entrées ne seront valables que si le pilote est sur la liste des autorisés à prendre le départ.
- Le pilote pourra bénéficier pour ses partenaires de 10 entrées supplémentaires à tarif réduit (en vente uniquement le vendredi de l'épreuve)

11

**ATTENTION : Si les mesures sanitaires en vigueur à la date du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 étaient maintenues lors des premières épreuves, ces deux dernières dispositions pourront être revues et modifiées**

Pour tous renseignements sur l'inscription aux et sur les engagements annuels.

**Martine LEDORMEUR 06.85.10.19.01**

#### **4) DOTATION DE FIN D'ANNEE**

En fin d'année aux **TROPHEES RALLYCROSS FRANCE 2021**,

15 000 € de primes seront distribuées, réparties entre les 10 premiers de chaque division :

Le 1<sup>er</sup> : 650€    le 2<sup>ème</sup> : 550€    le 3<sup>ème</sup> : 500 €    le 4<sup>ème</sup> : 450€    le 5<sup>ème</sup> : 400€  
Le 6<sup>ème</sup> : 350€    le 7<sup>ème</sup> : 300€    le 8<sup>ème</sup> : 250€    le 9<sup>ème</sup> : 200€    le 10<sup>ème</sup> : 100€

#### **5) INSCRIPTIONS**

Pour participer à ces **TROPHEES RALLYCROSS FRANCE 2021**, il suffira de retourner votre demande d'inscription de numéro (à télécharger sur le site AFOR [www.rallycrossfrance.com](http://www.rallycrossfrance.com)) avec le chèque de **750 €** par pilote, jusqu'à la date limite, qui est fixée au 15 mars 2021, à l'ordre de l'AFOR pour cotisation, et ensuite (à partir du 16 mars 2021) **800 €** jusque dans la limite des places disponibles.

Pensez à faire les demandes d'engagements annuelles avec les chèques correspondants à chacune des organisations.

Adresse d'envoi de l'inscription : **TROPHEES RALLYCROSS FRANCE 2021**

**Martine LEDORMEUR**

**L'Océane Saint Germain N°16**

**56410 ERDEVEN**

#### **6) POUR LES PILOTES NON ENGAGES DANS LES TROPHEES RALLYCROSS FRANCE 2021**

Une cotisation de **200 €** par pilote sera demandée pour frais de dossier, d'inscription et de sérigraphie.

Cinq invitations, pilote compris, pour les épreuves où le pilote se sera engagé (les 5 invitations seront remises par l'organisateur)

**ATTENTION : Si les mesures sanitaires en vigueur à la date du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 étaient maintenues lors des premières épreuves, les invitations pourront être revues et modifiées**

**Inscription dès maintenant.**